
Préface

Cette étude, amorcée en novembre 1987, est le résultat d'une diversité de facteurs dont les effets s'étaient conjugués au cours des derniers mois précédents, au niveau tant politique qu'institutionnel. Au plan politique, le dénouement apparent de la crise centraméricaine au Guatemala, le 7 août 1987, où l'Accord d'Esquipulas II a avait été signé par les présidents des cinq pays d'Amérique centrale, semblait finalement annoncer le début d'un règlement pacifique des conflits dans la région. L'Accord de Contadora, moins ambitieux, avait déjà fait ressortir la nécessité d'une vérification étendue de ce que deux experts ont appelé l'accord multilatéral régional de contrôle des armements le plus complet jamais soumis à l'examen international¹. L'Accord d'Esquipulas promettait d'être encore plus exigeant, et il est vite devenu évident que l'on évaluait mal les besoins au chapitre de la vérification et les conséquences qui pouvaient en découler.

L'appui du Canada aux efforts de Contadora avait été constant et de haut niveau politique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait d'ailleurs exprimé le soutien du Canada à l'Accord d'Esquipulas II le jour même de sa signature. Le désir du gouvernement canadien de contribuer au processus de paix était manifeste depuis un certain temps déjà, et l'Accord faisait renaître les espoirs après l'enlisement des initiatives de Contadora de 1986. Il était clair que le Canada voudrait jouer un rôle au moins aussi actif dans cette nouvelle phase du processus de paix et ses offres d'assistance avaient été chaudement accueillies par les États d'Amérique centrale. Dans l'éventualité d'un progrès du processus de paix, la probabilité que le Canada joue un rôle de premier plan devenait plus grande, et un intérêt accru commença à se manifester quant aux conséquences d'un tel engagement.

D'autre part, l'Unité de recherche sur la vérification du ministère des Affaires extérieures avait mis en oeuvre un programme de recherches sur la vérification des accords de contrôle des armements et les problèmes qu'ils soulèvent. Une série de publications en était résultée, dont certaines portant sur le contrôle régional des armements dans les pays du tiers monde. L'Unité de recherche voulait profiter de l'expérience acquise dans d'autres parties du monde pour enrichir le débat quant à la région intéressant le plus directement le Canada, à savoir l'Europe centrale.

Bien que procédant d'intérêts quelque peu différents, la présente étude traite des exigences et des difficultés éventuelles de l'application des dispositions de vérification d'un accord de paix en Amérique centrale, - fort probablement l'Accord d'Esquipulas II lui-même et quelque autre arrangement lui faisant suite.